



Chers Parents,

L'inscription de votre enfant ayant été acceptée, la rentrée scolaire aura lieu le Lundi 9 septembre 2019. Ce sera une journée portes ouvertes où vous pourrez venir avec votre enfant entre 8 h 30 et 11 h 30 ou 13 h 30 et 16 h 30, emmener les fournitures, remplir tous les formulaires, autorisations, prendre contact avec les enseignantes et repartir quand vous le voudrez avec votre enfant.

Le mardi 10 septembre : première journée de classe :

- accueil à partir de 7 h 45 jusqu'à 8 h 20 à la garderie du 1^{er} étage,
- accueil en classe de 8 h 30 à 8 h 45.

La cantine et la garderie débiteront ce même jour.

Fournitures

- un cahier d'écolier petit format (150 p.), sans spirales marqué au nom de l'enfant, avec un protégé cahier de couleur :

3 ans : **Violet**

4 ans : **Rouge**

5 ans : **Bleu**

Ce cahier de correspondance servira de lien entre la famille et l'école durant toute l'année scolaire. Toutes les informations y figureront, nous vous demandons de le vérifier chaque jour et de la rapporter le lendemain, daté et **signé** si besoin.

- La cantine et garderie sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent. Pour inscrire votre enfant il faudra nous fournir les deux attestations de travail avec les horaires précis datées du mois d'août (si possible) ainsi que les deux cartes d'immatriculations à des organismes (CAMTI, CARTI, CCSS, SPME) des deux parents.

Les inscriptions à la cantine et à la garderie auront lieu au secrétariat de l'école le **Jeudi 29 août 2019 et le Vendredi 30 août 2019 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h**. Merci de télécharger le document d'inscription (site de l'école). Vous pouvez également envoyer tous ces documents par courrier ou par mail à ces dates.

Aucune inscription ne pourra se faire sans ces documents.

- Le formulaire de l'infirmière est également à télécharger sur notre site et à faire remplir par le médecin. **Il faudra rendre l'original rempli le jour de la rentrée.**
- **Les inscriptions au centre de Loisirs Prince Albert II pour le mercredi après-midi et pour les vacances scolaires se feront en ligne dès le mois d'août 2019.**
Le dossier, à déposer dès que possible à la Direction de l'Éducation Nationale, est également disponible.

Tous ces documents seront téléchargeables sur le site de l'école du Parc.

<https://www.ecole-parc.gouv.mc>

ou

<https://loisirsdenjs.gouv.mc/> (uniquement pour le centre)

Ils seront également disponibles au secrétariat fin août.

- La S.M.R. procédera au remboursement des repas non pris, par chèque envoyé directement à votre domicile dès août 2019.

- Les inscriptions à la navette scolaire auront lieu le Lundi 9 septembre 2019 de 8 h à 16 h à l'école. **Prévoir une photo d'identité et un chèque.**
La navette débutera le Mardi 10 septembre 2019.
- 4 photos d'identité
- Un chèque de 45 € pour acheter les fournitures scolaires **libellé à l'ordre de l'Ecole du Parc.**
- Un tablier boutonné devant ou à pressions avec le nom et le prénom de l'enfant brodés sur le devant.
3 ans : Violet/Vert/Jaune - 4 ans : Rouge - 5 ans : Bleu
- Une boîte de kleenex, une boîte de lingettes, une petite gourde en aluminium ou en plastique (suppression des gobelets pour des raisons écologiques).
- Les goûters du matin sont supprimés. Nous conseillons une compote ou un jus de fruit pour l'après-midi. Seuls les enfants restant à la garderie pourront emmener un goûter dans une trousse souple (pas de boîte). Ceci en vertu des indications formulées pour les risques contre l'obésité dans le cadre de l'hygiène alimentaire.
- **Pour les 3 ans :**
 - **uniquement si l'enfant en a besoin** une sucette dans une boîte en plastique et un doudou **qui resteront à l'école le soir**, marqués au nom de l'enfant,
 - un **change complet** (marqué au nom de l'enfant) pour les 3 ans,
 - un cartable (pas de roulettes).
- **Pour les 4 ans :**
 - un cartable (pas de roulettes)
- **Pour les 5 ans**
 - un cartable (pas de roulettes)
 - Le livre d'anglais « Cookie and friends » B de Vanessa Reilly – Oxford University Press.

Un petit complément de fournitures pourra être demandé par les enseignants en début d'année scolaire.

Voici quelques conseils que nous vous demandons de bien vouloir suivre :

- **marquez les vêtements et les sacs au nom de votre enfant.**
- **Cousez une attache (20 cm) au col des gilets et des manteaux pour qu'ils tiennent bien au porte-manteaux.**

En cas de perte, l'école ne sera pas responsable.